



SCoT



Syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis

Beauvais, le 23 juin 2025

Objet : réunion du comité syndical du syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à une réunion du comité syndical du syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis qui se tiendra le :

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 09 JUL. 2025



Lundi 30 juin 2025

à 16 h 00

Salle du conseil communautaire

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Je vous remercie par avance de votre présence, je vous prie de croire à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,

Philippe HESSE



SCoT



Syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis

COMITÉ SYNDICAL LUNDI 30 JUIN 2025

ORDRE DU JOUR

1) Avenant au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Grand Beauvaisis

2) Revue de projets :

- Projets d'envergure régionale
- Retour sur les séances de gouvernances du 28 mars et du 19 mai
 - Contexte législatif une nouvelle fois mouvant – Proposition de loi TRACE
 - La compatibilité SRADDET/SCoT/PLUI
 - Notre calendrier
- Etat d'avancement du diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement
- AMI life

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 09 JUL. 2025



EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à seize heures trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

Etaient présents :

Caroline CAYEUX,
Jean-François DUFOUR,
Lionel OLLIVIER,
Philippe HESSE,
Christophe CHEMIN,
Fabienne CUVELIER,
Laurent DANIEL,
Jean-Pierre ESTIENNE,
Jean-Michel DUDA,
Alain LEVASSEUR,
Patrick BATOT,
Yves COFFINEAU suppléant de Hélène DUFRANNE.

Pouvoir :

Dominique DEVILLERS donne pouvoir à Caroline CAYEUX.

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 12

Monsieur Lionel OLLIVIER a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

1. Avenant au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Grand Beauvaisis.

Les membres du comité syndical ont décidé à l'unanimité :

- d'autoriser monsieur le Président à signer l'avenant portant transfert des prestations confiées aux sociétés Auddicé Biodiversité et Auddicé Urbanisme à la société Auddicé Environnement.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philippe HESSE



SCoT



Syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°2025-10

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à seize heures trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

Etaient présents :

Caroline CAYEUX,
Jean-François DUFOUR,
Lionel OLLIVIER,
Philippe HESSE,
Christophe CHEMIN,
Fabienne CUVELIER,
Laurent DANIEL,
Jean-Pierre ESTIENNE,
Jean-Michel DUDA,
Alain LEVASSEUR,
Patrick BATOT,
Yves COFFINEAU suppléant de Hélène DUFRANNE.

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 09 JUL. 2025



Pouvoir :

Dominique DEVILLERS donne pouvoir à Caroline CAYEUX.

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 12

Monsieur Lionel OLLIVIER a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.



SCoT



Syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis

Rapporteur : Monsieur le Président

Avenant au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Grand Beauvaisis

Un marché de prestations intellectuelles d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale du grand Beauvaisis a été conclu le 29 juillet 2024 avec le groupement de sociétés composées des cotraitants conjoints suivants :

- Auddicé urbanisme
- Auddicé environnement
- Auddicé biodiversité
- Le cabinet oudray Urban Law
- Emprixia Olivier Fouqueré Consulting
- Le cabinet Co-Habiter.

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 09 JUL. 2025



La société Auddicé environnement a informé le syndicat mixte du Scot du grand Beauvaisis qu'à compter du 1 avril 2025 au sein de l'Agence Hauts de France les activités de Auddicé biodiversité et Auddicé urbanisme étaient fusionnées au profit de la filiale Auddicé environnement.

La société Auddicé Environnement a produit l'ensemble des documents relatifs à cette fusion.

Il est donc nécessaire de transférer les prestations confiées aux sociétés Auddicé Biodiversité et Auddicé Urbanisme à la société Auddicé Environnement, laquelle vient aux droits et obligations des sociétés Auddicé Biodiversité et Auddicé Urbanisme pour l'exécution dudit marché.

L'acte d'engagement et toute autre pièce du marché, sont modifiés en conséquence pour substituer à la société Auddicé Biodiversité et à la société Auddicé Urbanisme, la société Auddicé Environnement en tant que cotraitant conjoint au groupement titulaire du marché.

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

Il est donc proposé au comité syndical :

- d'autoriser monsieur le Président à signer l'avenant portant transfert des prestations confiées aux sociétés Auddicé Biodiversité et Auddicé Urbanisme à la société Auddicé Environnement.



SCoT



Syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis

Les membres du comité syndical ont décidé à l'unanimité :

- d'autoriser monsieur le Président à signer l'avenant portant transfert des prestations confiées aux sociétés Auddicé Biodiversité et Auddicé Urbanisme à la société Auddicé Environnement.

4
LE DÉPOSÉ
PRÉFECTURE DE L'OISE
09 JUL. 2025

Pour extrait conforme



Le Président,



Philippe HESSE